

INFOS RIVERAINS



Fermeture de l'accès à la Zone d'Activités Economiques du Mont de Cocagne

POURQUOI ?

Le territoire de Béthune-Bruay a l'honneur d'être traversé par le Tour de France à l'occasion de deux étapes. L'organisation de la plus grande course cycliste du monde occasionnera une fermeture de la circulation donnant accès à la Zone d'Activités Economiques du Mont de Cocagne le **lundi 7 juillet 2025**.

HORAIRES ET CONTRAINTES

Conformément à l'arrêté n°A 2025-242 pris par la commune d'Isbergues, la rue Jean Jaurès et le rond-point du Mont de Cocagne **seront fermés de 13h à 17h**.

L'accès à la zone d'activités du Mont de Cocagne sera interrompu durant ce créneau.

ZONE IMPACTEE



Pour l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane :

Elu communautaire de référence :

DUPONT Jean-Michel

Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, les équipements portuaires, les zones d'activités économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprises

Service communautaire :

GUERARD Mélodie 06 75 80 17 04
melodie.guerard@bethunebruay.fr

TISSOT Elodie 06 77 78 13 86
elodie.tissot@bethunebruay.fr